

NS

CR17 2430



Dossier suivi par Julien MOULINIAU
04 73 70 67 67
urbanismejm@legrandclermont.fr
Réf: VL/JM/n°140

Monsieur Roger Gardes
Vice-Président
Clermont Auvergne Métropole
64-66 Avenue de l'Union Soviétique
63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Clermont-Ferrand, le 11 juillet 2017

Objet : *Modification simplifiée n°14 du Plan Local d'Urbanisme de Pont du Château*

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier en date du 5 juillet 2017, vous m'avez transmis le dossier de modification simplifiée n°14 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de PONT-DU-CHATEAU.

En tant que personne publique associée au titre des articles L153-16 et L132-7 du Code de l'Urbanisme, je vous informe, qu'après étude, le PETR Grand Clermont n'a pas d'observation à formuler concernant cette modification.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président du Grand Clermont,
Dominique ADENOT.